

## Numéro 6



## Saint Marc à Frongier

## Le mot du Maire

Dans ce numéro :

<i>Horaires d'ouverture de la mairie</i>	2
<i>État Civil</i>	2
<i>Élections</i>	2
<i>Repas des aînés</i>	2
<i>Arbre de Noël</i>	3
<i>Saint Marc Sports et Loisirs</i>	3
<i>Gymnastique</i>	3
<i>Déneigement des routes</i>	4
<i>Travaux</i>	4
<i>Columbarium</i>	5
<i>Saint Marc vu du ciel</i>	6
<i>Au conseil municipal</i>	6
<i>Au Conseil Municipal</i>	7
<i>Espace info énergie</i>	8
<i>Télé Milevaches</i>	8

L'année 2010 s'achève, bienvenue à 2011.

2010, année qui devait mettre un terme à notre crise économique et financière, Malheureusement ce terme est reporté, espérons que 2011 règlera tous ces problèmes. Sans être de nature pessimiste nous pouvons d'ores et déjà dire que les dotations et subventions attribuées aux petites communes rurales seront en baisse et nous avons peu de visibilité quant aux investissements pour l'année 2011, il n'est actuellement toujours pas possible de déposer des dossiers de demande de DGE auprès des services de l'état.

En ce qui concerne la vie de notre commune, tous les travaux d'investissement prévus ont été réalisés, columbarium et allées du cimetière, achat d'une saleuse, extension des réseaux ERDF d'éclairage public et de l'eau pour mieux desservir les nouvelles constructions, entretien de la voirie communale, finitions du lotissement des Ouchères. Je tiens également à remercier la communauté de communes d'Aubusson Felletin qui a mis gracieusement à disposition pendant deux semaines son tractopelle, son camion et le personnel pour réaliser divers travaux d'assainissement à Margnot et à Farges.

Je tiens à remercier l'Amicale Sports et Loisirs et ses membres qui ont animé ce deuxième semestre 2010 en organisant une belle brocante suivie d'un repas grillades au mois d'août et d'un repas karaoké en octobre.

En 2010 deux records ont été battus à Saint Marc à Frongier, le premier étant un nombre de naissances supérieur au nombre de décès, le deuxième avec l'établissement de 7 permis de construire pour des maisons individuelles.

Pour 2011, le projet de l'aménagement du bourg est toujours à l'ordre du jour mais il ne se réalisera que si nous obtenons les diverses subventions et si le syndicat des énergies de la creuse peut financer l'enfouissement des réseaux. Les logements COPROD vont enfin se réaliser en début 2011 et de plus trois lots du lotissement sont vendus ou sur le point de l'être.

Les membres du conseil municipal et moi-même vous donnons rendez vous le samedi 15 janvier à 18 h 30 à la salle polyvalente pour partager le verre de l'amitié à l'occasion des vœux pour l'année 2011.

Georges LECOURT



## Ouverture de la mairie



Le secrétariat de mairie est ouvert aux horaires suivants:

- lundi de 14 à 18 h
- mercredi de 14 à 18 h
- vendredi de 8 à 12 h

☎ 05 55 66 18 87

Mail : [mairie.st.marc.a.frongier@orange.fr](mailto:mairie.st.marc.a.frongier@orange.fr)

Internet: <http://saint-marc-a-frongier.com/>



Vous pouvez rencontrer vos élus sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie.



## État civil 2ème Semestre 2010



### Naissance :

Nathan BOUSSANGE le 13 octobre 2010

### Mariage :

Martine TINTANT et Olivier GOISET le 7 août 2010

### Décès :

Laurence Marie Sainte épouse CARTHONNET le 8 septembre 2010

Pour cette année 2010 nous pouvons remarquer qu'il y a eu plus de naissances sur la commune que de décès ce qui ne devait pas être arrivé depuis quelques temps.



## Élections



Cette année vous serez appelés aux urnes pour les élections cantonales qui auront lieu les dimanches 20 et 27 mars 2011.



## Repas des aînés



**L**e traditionnel repas des aînés a eu lieu le dimanche 7 novembre 2010 à la salle polyvalente.

Il a regroupé cette année 48 personnes de la commune plus les membres du conseil municipal.

Le repas a été confectionné par les membres du conseil municipal et un traiteur.

Ce repas a été, nous l'espérons, un agréable moment de convivialité



## Arbre de Noël des enfants



Le Noël des enfants de la commune a eu lieu le vendredi 17 décembre à 17 h à la salle polyvalente de Blessac dans le cadre du R.P.I.D.

Un goûter a été servi aux enfants et un pot aux parents.

Pour les personnes qui n'ont pu assister à l'arbre de Noël, les jouets sont à retirer aux heures d'ouverture de la mairie ou auprès du maire ou d'un de ses adjoints.



## La vie de nos associations



### Saint Marc Sports et loisirs



Le samedi 18 décembre a eu lieu l'assemblée générale de l'association. Après le bilan moral et le bilan financier, le président Jean Louis MORIN a tenu à remercier tous les organisateurs et participants aux différentes manifestations qui se sont déroulées cette année.

Un bureau a été élu pour l'année 2011, il est composé comme suit:

<u>Président:</u>	Jean-Louis MORIN
<u>Vice Président:</u>	Jean-Paul BARRABAND
<u>Président d'honneur:</u>	Georges LECOURT
<u>Secrétaire:</u>	Nathalie DUFOSSE
<u>Secrétaire adjoint:</u>	Michel BRUNET
<u>Trésorière:</u>	Yolande TOURNADE
<u>Trésorier adjoint:</u>	Jean-Louis JOSLIN

Les différentes manifestations habituelles devraient être reconduites, une prochaine réunion de bureau devra définir le programme de l'année.



### Gymnastique Volontaire



Depuis la rentrée une section gymnastique dépendant du club de Gymnastique Volontaire d'Aubusson a été créée sous l'impulsion d'habitants de Saint Marc à Frongier.

Une vingtaine de participants (dont trois hommes) font des activités de renforcement musculaire, de travail cardiovasculaire et d'assouplissements encadrés par Marc HEBEL.

Ces activités ont lieu pendant la période scolaire (hors petites vacances) le mercredi de 18 à 19 h à la salle polyvalente.

La participation financière est de 84 € pour l'année et permet également de participer aux activités du club d'Aubusson le vendredi de 19 à 20 h.

## Déneigement des routes

La commune s'est équipée cette année d'une saleuse pour épandre de la pouzzolane dans les zones dangereuses de nos routes enneigées.

Après quelques problèmes pour les premiers épisodes, nous espérons pouvoir être plus performants pour la suite de l'hiver.



## Travaux réalisés dernièrement



Réalisation de nouvelles allées dans le cimetière.

Mise en place d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.

Assainissement d'un terrain de section à Margnot pour éliminer une gêne produite sur une habitation.

Mise en place de plusieurs points d'éclairage supplémentaires.

Extension du réseau d'électricité et de voiries pour desservir de nouvelles constructions.

Entretien de la voirie communale.

Travaux dans un appartement libre.



## Travaux en cours et à venir



La construction des logements COPROD devrait enfin commencer en début d'année

En fonction des subventions disponibles, les travaux d'aménagement du bourg avec:

- ◇ Enfouissement des réseaux ERDF et France Télécom
- ◇ Mise en place de candélabres
- ◇ Réalisation d'un réseau de collecte des eaux de pluie
- ◇ Aménagement des abords de l'église et de la fontaine
- ◇ Réfection de la route

D'autres travaux seront certainement décidés lors de l'établissement du budget de la commune et en fonction de l'évolution des subventions.





## Columbarium



La commune vient de s'équiper d'un columbarium pour recueillir les cendres des personnes qui le souhaitent. La loi du 19 décembre 2008 interdit dorénavant de garder les cendres chez soi.

Nous vous rappelons ci-dessous les dispositions de cette loi:

*Après la crémation, les cendres sont pulvérisées et recueillies dans une urne cinéraire munie extérieurement d'une plaque portant l'identité du défunt et le nom du crématorium. Dans l'attente d'une décision relative à la destination des cendres, l'urne cinéraire est conservée au crématorium pendant une période qui ne peut excéder un an. A la demande de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles, l'urne peut être conservée, dans les mêmes conditions, dans un lieu de culte, avec l'accord de l'association chargée de l'exercice du culte. Au terme de ce délai et en l'absence de décision de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles, les cendres sont dispersées dans l'espace aménagé à cet effet du cimetière de la commune du lieu du décès ou dans l'espace le plus proche aménagé à cet effet.*

*A la demande de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles, les cendres sont en leur totalité :*

- soit conservées dans l'urne cinéraire, qui peut être inhumée dans une sépulture ou déposée dans une case de columbarium ou scellée sur un monument funéraire à l'intérieur d'un cimetière ou d'un site cinéraire,*
- soit dispersées dans un espace aménagé à cet effet d'un cimetière ou d'un site cinéraire*
- soit dispersées en pleine nature (champ, forêt) après accord du propriétaire, sauf sur les voies publiques.*

*En cas de dispersion des cendres en pleine nature, la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles en fait la déclaration à la mairie de la commune du lieu de naissance du défunt.*

L'équipement de la commune comporte 10 cases permettant de recevoir les urnes ainsi qu'un jardin du souvenir permettant de disperser les cendres.

Le règlement d'utilisation de cet espace est en cours de rédaction et sera bientôt disponible en mairie.



## *Saint Marc vu du ciel*

Une personne à survolé Saint Marc en ULM et a pris différentes photos de la commune et vous en fait profiter.



## *Au Conseil Municipal*



### Séance du 03/08/2010

Renouvellement de la convention Etat-Commune pour un Contrat Unique d'Insertion concernant Michel PALMY pour une prolongation de 6 mois à compter du

1<sup>er</sup> septembre, le conseil autorise le maire à signer cette convention à l'unanimité.



### Séance du 05/10/2010

Intégration d'une nouvelle voie dans le tableau de voirie communautaire (voie desservant « Netto »), adopté à l'unanimité.

Contrôle de l'assainissement collectif : Le conseil général demande à partir de cette année une participation correspondant à  $\frac{1}{4}$  du coût de la prestation de 247 € pour les visites et tests des sites d'assainissement collectifs. Le maire est autorisé à signer la convention à l'unanimité.



## Au Conseil Municipal suite



Le conseil municipal autorise le maire à accepter la redevance France Télécom pour utilisation du domaine public.

Fixation de la date du repas des aînés.

### Le maire informe le conseil municipal :

- ◇ que la vente d'une parcelle du lotissement va être signée prochainement.
- ◇ que le logement de Mr JAUDOIN va être disponible à la location.
- ◇ que la communauté de communes participerait à hauteur de 15 320 € aux travaux de l'aménagement du bourg pour participation à la réfection de la chaussée communautaire.
- ◇ que le logement communal libéré suite à une expulsion pour non paiement, nécessite des travaux pour sa remise en état, une partie sera réalisée par le personnel communal et des conseillers.
- ◇ qu'un service de ramassage des encombrants va être organisé annuellement par la communauté de commune

### Séance du 30/10/2010

Dissolution de l'association foncière de remembrement : un reliquat de 150 € reste à partager entre les communes de Saint Marc et de Vallière, le conseil autorise le maire à signer les documents.

Aménagement du bourg : l'estimation du projet est de 215 000 €

Plan de financement :

Conseil général : environ 20 %

Sénatrice : 9 000 €

DGE (Etat) : 35 %

C.C. Aubusson Felletin : 15 320 €

Resterait à la charge de la commune environ 70 000 €

Le conseil accepte ce plan de financement et autorise le maire à effectuer les dossiers de demande de subventions.

Indemnité du receveur municipal : environ 350 €, accepté

Affaire LESAIN vs Commune : suite à la défection de l'avocat nommé précédemment, Maître JUILLET à remis le mémoire de la commune au tribunal administratif.

Columbarium : le columbarium et le jardin du souvenir sont maintenant réalisés, un règlement d'utilisation est en cours d'écriture.

Demande de subvention Télé Millevaches 100 €, accepté

Délibération modificative concernant la vente d'un terrain du lotissement

### Le maire informe le conseil municipal :

- ◇ que les travaux de reboisement ONF sont en attente de subvention, ils devraient commencer en 2011 pour une tranche de 23 ha environ.
- ◇ que les vœux du maire auront lieu samedi 15/01/2011 à 18 h 30
- ◇ qu'un deuxième terrain du lotissement doit être vendu prochainement, une option sérieuse est prise pour un troisième.
- ◇ que des personnes sont venues visiter l'ancien appartement de Mr JAUDOIN, certaines sont intéressées.
- ◇ que l'appartement libre de l'ancienne maison Thomas devrait être remis à la location à partir de février 2011 après travaux.
- ◇ que la saleuse est arrivée juste à temps pour l'épisode neigeux, quelques mises au point restent à faire.





## Espace Info-Energie



Depuis 2006, le **Syndicat Départemental des Énergies de la Creuse** est porteur de l'**Espace Info-Energie de la Creuse** par conventions signées avec l'ADEME et le Conseil Régional du Limousin



La mission d'un Espace Info-Energie est d'apporter, **aux particuliers, des conseils gratuits, neutres et indépendants**, sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables ainsi que sur les aides financières disponibles.

Vous pouvez joindre l'Espace Info Energie au : **05 55 51 03 39**

Une conseillère peut également vous recevoir **sur rendez-vous**, dans les locaux du SDEC :

**11, avenue Pierre Mendès-France à GUERET**



Télé Millevaches est une association, créée en 1986, dont l'objet est de contribuer à la revitalisation du territoire de Millevaches :

- ◇ - **Faire circuler l'information** : entre les différentes communes du Plateau de Millevaches et entre les habitants eux mêmes, en portant témoignages des initiatives, des expériences et de l'actualité locale, en proposant également une information adaptée venant d'autres régions.
- ◇ - **Susciter débats et réflexions**, en traitant des sujets qui sont des enjeux de développement pour la région, en interviewant les acteurs et en apportant des éléments de réflexion et d'action.
- ◇ - **Valoriser l'image du pays** : en mettant en évidence les différentes facettes de la vie locale et en diffusant à l'extérieur de la région l'image de ce territoire. Le regard de TMV est un regard attentif qui se veut à la fois positif et critique.

La commune de Saint Marc à Frongier soutient l'action de Télé Millevaches qui diffuse un magazine vidéo mensuel, le Magazine du Plateau sous forme de DVD est disponible en prêt à la mairie.